



Une rentrée mouvementée à l'école primaire de Mroalé.

La rentrée du 23 août 2019 aurait dû être sereine, si la municipalité n'avait pas pour la énième fois reporté l'installation des élèves dans le nouveau bâtiment.

Depuis des années, les élèves, leurs familles et les salariés de l'école de Mroalé font preuve d'une patience à toute épreuve. Ils ont supporté des conditions de travail et d'apprentissage inacceptables: des salles de classe en nombre insuffisant dans lesquelles les 35°C sont très souvent dépassés, du bruit, de la poussière, des installations ne permettant pas l'affichage aux murs, une cour de récréation trop petite et même dangereuse. Le manque de salles de classe demande une organisation en rotations pour permettre à tous les élèves d'être scolarisés occasionnant des difficultés supplémentaires.

Le nouveau bâtiment est en construction depuis 2012 mais l'installation est reportée chaque année, y compris ce 23 août 2019.

Mais cette fois, le vase a débordé!

Les parents d'élèves ont bloqué le portail d'entrée en refusant d'envoyer leurs enfants une nouvelle fois en classe dans des conditions aussi déplorables.

Les parents d'élèves ont exigé de voir immédiatement le maire de la commune. Une réunion a été improvisée avec des membres de la municipalité, de l'inspection académique, des mères d'élèves. Les militants de la CGT éduc'action Mayotte, dont plusieurs travaillent dans l'école, se sont invités eux aussi, même si on ne les y attendaient pas, pour faire entendre la voix des salariés de l'école. Ils ont confirmé les paroles des représentantes des parents d'élèves faisant état de conditions d'apprentissage très difficiles. Ces militants présents ont fait référence aux mesures légales auxquelles les salariés pourraient avoir recours si la situation devait perdurer.

Devant la pression des parents, le maire a décidé de prendre un arrêté municipal pour reporter la rentrée des élèves au 02 septembre, avec installation dans les nouveaux locaux, qui cette fois, juré promis, seront treminés.

La CGT Éduc'action Mayotte prend acte mais maintiendra sa vigilance pour que les conditions d'apprentissage des élèves et de travail pour les personnels soient respectées.

La CGT Éduc'action Mayotte comprend la colère des parents d'élèves et apportera, si besoin, tout son soutien aux personnels de l'établissement.

cgt.mayotte@gmail.com / 0639 94 05 98 / www.cgteducactionmayotte.com